

FloraQuebeca est une association à but non lucratif, vouée à la connaissance, à la promotion et surtout à la protection de la flore et des paysages végétaux du Québec

La page éditoriale

Visite chez la reine

par Patrick Nantel, président

Sur la route qui mène de Gap à Briançon, les sommets qui ornent les Alpes du sud pointent vers le ciel leurs dômes érodés. Les pentes verdoyantes couvertes de mélèzes baignent dans la lumière du printemps. À l'Argentière, nous rejoignons l'église où nous attend Pierre. Botaniste à l'emploi du Parc national des Écrins, il sera, avec Agnès qui nous conduit, notre guide.

Quittant le village logé au creux de la vallée où coule la Durance, nous empruntons une étroite route carrossable qui grimpe en lacet, cahoteuse, le long de laquelle nous ne croisons que quelques alpinistes. Plusieurs centaines de mètres plus haut, dans la petite vallée du Fournel, la voiture s'arrête devant une prairie fleurie bordée de mélèzes. Nous partons à la recherche de rosettes d'une certaine reine des alpes (*Eryngium alpinum* L.), une ombellifère rare dans les Alpes françaises et qui fleurit plus tard durant l'été. Nous découvrons en fleurs des narcisses blancs et odorants, des primevères d'un jaune tendre et toute une foule de trolles, de renoncules ainsi que d'autres nobles, nobiaux et manants.

Agnès, responsable du suivi des populations d'espèces menacées au Conservatoire botanique national de Gap, m'informe qu'ici les autorisés du parc national signent des ententes avec certains cultivateurs locaux pour qu'ils fauchent chaque année ces prairies. Parce que laissées à elles-mêmes trop longtemps, elles seraient réenvahies par la forêt. Disparaîtraient alors, en grande partie, les plantes printanières que nous admirons et, plus grave encore, la reine des alpes, véritable vedette de la région.

Autrefois, avant que le travail des hommes n'ouvre ces prairies subalpines, ces plantes poussaient principalement là où des perturbations surviennent régulièrement de façon naturelle, comme au pied de talus d'éboulis, où la neige demeure plus longtemps. Lorsque des parcelles de forêts furent défrichées pour le prélèvement de foin sauvages, tranquillement les espèces, jusque-là confinées à des habitats naturellement ouverts, les ont colonisés. Récemment, avec l'abandon de pratiques agricoles traditionnelles, les prairies de fauche, ré-

putées parmi les botanistes pour leur flore exceptionnelle, seraient vouées à disparaître.

Mais voilà: Pierre soupçonne qu'en plusieurs endroits, le fauchage survient avant la maturité des graines de la reine. Comment vérifier aisément et efficacement qu'elle se maintiendra sur son trône? Nous discutons un moment et mes guides conviennent de réaliser un recensement des pieds de reine selon leur taille. Si les fauchages surviennent avant la maturité des graines depuis déjà quelques années, la population de la reine montrera un déficit en pieds de petite taille, par rapport aux pieds de grande taille. Auparavant, le plan de conservation de l'espèce préconisait le comptage des pieds fleuris seulement, méthode inefficace pour détecter précocement un déclin de la population.

Plus tard dans la journée, nous visitons d'autres prairies, broutées par des troupeaux de moutons en transhumance. Nous y découvrons, à ma grande surprise, l'une des rares populations françaises de l'androsace septentrionale, une plante que je connaissais des îles Mingan...

Un signe d'espoir

Le lendemain, en revenant vers Montpellier, l'un des berceaux de la botanique en France, j'admire pensif les paysages montagneux d'apparence sauvages et si changeants, qui font le charme de ce vieux pays de mes ancêtres. Je fus heureux de constater que malgré des siècles d'occupation et de transformation du territoire, malgré la modernisation rapide et l'urbanisation extensive, dans un coin de la terre où vivent plus de 50 millions de personnes, où circulent des millions d'automobiles et autant de téléphones portables, bien malgré tout cela subsistent encore une flore riche et des gens qui s'y intéressent.

J'y ai vu, peut-être naïvement, un signe d'espoir: oui, les populations humaines peuvent prospérer tout en laissant une place à leurs voisines les plantes, peut-être même à celles qui ne sont pas des reines. Mais pendant encore combien de temps? ▲

Parrains d'honneur

FREDÉRIC BACK,
CINEASTE

ANDRÉ BOUCHARD,
BOTANISTE-ÉCOLOGISTE, PROFESSEUR
À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LISE CORMIER,
DIRECTRICE DU SERVICE DES PARCS,
JARDINS ET ESPACES VERTS DE
MONTRÉAL

PIERRE DANSENEAU,
ÉCOLOGISTE, PROFESSEUR À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ESTELLE LACOURSIÈRE,
BOTANISTE-ÉCOLOGISTE, PROFESSEUR
À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-
RIVIÈRES

FRED OEHMICHEN,
ARCHITECTE DU PAYSAGE, PROFESSEUR,
EMÉRITÉ À L'UNIVERSITÉ DE
MONTRÉAL

ROGER VAN DEN HENDÉ,
HORTICULTEUR, PROFESSEUR RETRAITÉ
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Conseil d'administration

PATRICK NANTÉL, PRÉSIDENT

KIM MARINEAU, VICE-PRÉSIDENTE

CÉLYNE LAFRANCE, TRÉSORIÈRE

HÉLÈNE VÉRONNEAU, SECRÉTAIRE

MARIE-PIERRE CHEVRIER,
ADMINISTRATRICE

STUART HAY, COMITÉ

Comités

BULLETIN
POSTÉ VACANT

COMMERCE HORTICOLE DES PLANTES
INDIGÈNES
LUCIE LABBÉ (514) 382-8133
LABBÉ@SYMPATICO.CA

FLORE QUÉBÉCOISE
ANDRÉ SABOURIN (514) 330-3616
A.SABOURIN@VIDEOTRON.CA

RÉPERTOIRE DES BOTANISTES
KIM MARINEAU (514) 374-6324
VERMETTE@SYMPATICO.CA

Dates de tombée du volume 5
1^{er} février, 1^{er} mai, 18 sept.

Faites parvenir vos textes à
Frédéric Coursol:
floraquebeca@ireseau.com

Seuls des textes très courts se-
ront reçus par télécopie; les
adresser à Jacques Labrecque
(418) 646-6169

Rapports de comité

Soumettre le texte, une se-
maine avant la date de tombée,
à Stuart Hay:
<hays@ere.umontreal.ca>.

Répertoire de botanistes

Copies additionnelles dis-
ponibles à l'adresse de
FloraQuebeca, au prix de
5 \$ chacune.

Le FloraQuebeca

Comité de rédaction

JACQUES LABRECOUE
CAMILLE ROUSSEAU,
REVISUEUR LINGUISTIQUE
FRANCIS BOUDREAU,
CHRONIQUEUR

Mise en pages

Y. BOUDREAU
GISELE LAMOUREUX
JACQUES LABRECOUE

Expédition

FRÉDÉRIC COURSOL

ISSN 0885-1233
DEPOT LÉGAL
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC 1999
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA 1999

© 1999. Reproduction interdite sans
l'autorisation des auteurs.

Le Comité s'est offert trois excursions printanières en 1999. Puis, pendant l'été, nous nous sommes payé deux grandes sorties de deux jours. Je tiens à remercier tous les organisateurs de ces excursions et à signaler la bonne humeur et l'entrain de tous les participants à ces sorties pas toujours faciles.

Boisé de l'île des Sœurs

Le 8 mai, nous sommes allés au boisé de l'île des Sœurs, dont la partie sud est menacée à court terme. On sait que FloraQuebeca et no-

Notre-Dame-du-Laus

La première excursion estivale s'est effectuée les 3 et 4 juillet, dans la région de Notre-Dame-du-Laus (MRC Antoine-Labelle), et était organisée par Frédéric Coursol. Nos principales découvertes furent:

1. Ginseng à cinq folioles (*Panax quinquefolius*) Cette espèce est maintenant très rare au nord du 46^e parallèle. Sur la carte récemment produite par le ministère de l'Environnement (fiches), il n'y a que trois points au nord du 46^e



Le Comité flore québécoise s'offre une pause bien méritée au sommet de la colline Kerr, lors de leur excursion aux sentiers des Trois-Monts à Coleraine.

tre comité sont impliqués dans la protection de cette partie du boisé. En dernière heure, nous apprenons que la ville de Verdun pourrait l'acheter, moyennant une hausse de taxes; c'est à suivre. Cependant, un autre secteur du boisé, du côté nord-ouest, est en cours de développement et une importante colonie de *Floerkea proserpinacoides* y semble vouée à la destruction.

Boisé du Tremblay

Le 16 mai, c'était au tour du boisé du Tremblay, à Longueuil, de recevoir notre visite. C'est un grand territoire plat, assez humide et menacé à moyen terme. Dans ces boisés plutôt jeunes, nous avons observé occasionnellement *Cinna arundinacea* et *Lonicera dioica*, qui y sont les plantes rares les plus intéressantes.

Île Bizard

Enfin, le 12 juin, eut lieu une excursion à l'île Bizard, dans les érablières à érable à sucre situées entre les golf Elmridge et Royal Montreal. Nous y avons ajouté le micocoulier (*Celtis occidentalis*) à notre liste de plantes rares. Ces trois sites ayant été visités aussi en 1998, ceux qui veulent des renseignements supplémentaires peuvent consulter le FloraQuebeca 3(3):5.

parallèle. La localité québécoise la plus nordique que je connaisse est située à Deschambault (Portneuf).

2. *Cunapholis americana*. Il est fort probable que notre découverte soit la localité québécoise la plus nordique. J'ai les données de 1996, du ministère de l'Environnement, des récoltes faites au Québec, et il n'y en a pas de plus au nord. La récolte de Patrick Nantel, à Waltham, est au sud du 46^eN.

3. Doradille ambulante (*Asplenium rhizophyllum*) D'après moi, cette découverte est aussi la nouvelle limite nord au Québec. Ce serait la première au nord du 46^eN.

4. *Stellaria borealis*. Ce n'est malheureusement pas *Stellaria alsine*, qui est très rare au Québec (à Pont-Rouge). Par contre, la stellaire boréale est une plante du nord et de l'est du Québec, selon Marie-Victorin (syn. *S. calycantha*). Il est donc probable qu'elle soit rare dans le sud du Québec (au sud du 47^eN). Le microclimat frais, et même froid, de la coulée de la caverne du Nid-de-Corbeau semble essentiel à la survie de

suite page suivante

Une histoire qui finit bien!

Quelque part au mont Yamaska... La menace

par Anne Le Sautour

flora
QUEBECA

Volume 4 no 2
Automne 1999

Activités, événement, avis

Une colonie de 220 phéoptères à hexagones occupent un petit territoire sous le couvert protecteur d'un grand érable. Au nord, un versant de plus en plus abrupt, à l'est et à l'ouest, des territoires occupés par des espèces compétitives, au sud, le grand fossé et un chemin de gravier sillonné par des humains à pied, à cheval, en voiture, en véhicules tout-terrains ou sur des machineries d'entretien... Le printemps dernier, la colonie est passée tout près d'être anéantie sous les roues géantes d'un tracteur. La menace a semé le désarroi au sein des phéoptères.

L'espoir

Une solution est proposée : trouver des volontaires pour former le noyau de nouvelles colonies en terres plus accueillantes. La chose fut acceptée, les volontaires sélectionnés et un ambassadeur envoyé pour négocier une terre d'accueil. Deux propriétaires terriens ont accepté de recevoir les petites réfugiées. Trois «âmes dévouées» proposèrent d'effectuer le transfert. L'espoir revint au sein de la colonie de voir l'espèce se perpétuer.

L'exode

Vendredi, 28 mai, mont Yamaska. Une centaine de phéoptères sont au rendez-vous. Après les « adieux » et les « bons courages », c'est le début du grand voyage. Placées dans des conte-

nants de plastique, serrées les unes contre les autres, les racines bien imbibées d'eau, les aventurières arrivent enfin au pays nouveau après avoir été ballottées par monts et par vagues. Malgré le regret de ne plus revoir parents et amis, c'est l'euphorie, la joie!

La nouvelle vie

À la colonie-mère, on reprend le train-train quotidien, mais des négociations sont en cours pour faire respecter les limites du territoire occupé par les phéoptères depuis des lunes. Quant aux phéoptères des nouvelles colonies, elles se réorganisent tranquillement. D'abord, il faut bien installer ses racines, déployer son feuillage et surveiller la compétition. Une fois bien établi, on pourra toujours penser à s'élargir, à explorer le nouvel environnement, à se multiplier, à faire en sorte que la vie continue. Ah! l'amour, toujours l'amour!

Les phéoptères à hexagones du mont Yamaska tiennent à remercier les propriétaires receveurs (qui souhaitent garder l'anonymat), ainsi que les «âmes dévouées» qui ont effectué le transfert : Anne Le Sautour, de la Fondation pour la conservation du mont Yamaska et membre de FloraQuebeca, André Sabourin et Laurent Brisson, également membres de FloraQuebeca. Un petit merci tout spécial à Kim Marineau pour le support moral! ♦

♦ ♦ ♦

cette plante boréale. C'est évidemment un site exceptionnel, avec en plus des thuyas (à carotter), qui ont peut-être 300 ans et plus.

Coleraine

Les 21 et 22 août derniers, c'était à Coleraine (MRC L'Amiante) qu'était fixé le rendez-vous, aux Sentiers des Trois-Monts, sous l'initiative de Manon Lemire. Notre guide, Geoffrey Hall, nous conduisit aux monts Kerr et Caribou, dans cette zone de serpentine, à la flore particulière. Nous y avons observé des plantes très rares, rupicoles et serpentinicoles comme l'adiante des aléoutiennes (*Adiantum aleuticum*), l'adiante des montagnes vertes (*A. viridimontanum*), l'aspidote touffue (*Aspidotis densa*), *Moehringia macrophylla* et *Solidago simplex* subsp. *randii* var. *monticola*. Il y a aussi d'autres espèces intéressantes comme *Cerastium arvense*, *Malaxis unifolia*, *Minuartia rubella*, *Panicum xanthophysum*, *Selaginella rupestris*, *Stellaria borealis*, *S. longipes* et *Vaccinium cespitosum*.

Plusieurs espèces connues comme des plantes de milieux acides tolèrent ici très bien le

substrat ultramafique, à haute teneur en magnésium. Notons que l'érable à sucre n'y a pas été observé, même si nous avons souvent essayé de le faire croire à Geoffrey (c'était toujours de l'érable rouge). Finalement, même si nous n'y sommes pas allés, il faut dire que le mont Silver, qui est le site de la région le plus connu et le plus fréquenté par les botanistes (à la recherche de l'aspidote touffue), pourrait être menacé à moyen terme par les mines d'amiante qui l'entourent de près.

Un gros projet

Le Comité flore québécoise s'est donné le projet de faire une guide d'identification des plantes rares du sud du Québec (au sud du 47°N). Il s'agira de décrire les principales caractéristiques de ces plantes, un peu comme les guides de Newcomb et Peterson, mais avec un plus d'information. C'est un défi de longue haleine. Ce sera d'ailleurs à l'ordre du jour de notre prochaine réunion d'automne, qui aura lieu le samedi 6 novembre, à la bibliothèque du Jardin botanique de Montréal, à 13h30. Amenez vos spécimens, vos idées etc... ♦

6 novembre

Comité flore québécoise.
Bibliothèque du Jardin botanique de Montréal, 13h30

♦ ♦ ♦

Correction

Dans le dernier numéro, l'article intitulé « La singulière histoire du Jardin botanique de Montréal, depuis sa fondation jusqu'à nos jours. » a été attribué par erreur à André Bouchard. En fait l'auteur était Jacques Brisson. Nous nous excusons de cette méprise et de tout embarras qu'elle aurait pu occasionner. ♦

♦ ♦ ♦

Première chose à faire
en vue de l'an 2000

Renouveler l'adhésion à FloraQuebeca

par Guylène Lamoureux

Chez FloraQuebeca, toutes les adhésions viennent à échéance en même temps, le 31 décembre... et la fin du millénaire ne fait pas exception.

L'an 2000, ce n'est qu'une journée de plus sur l'an 1999, c'est vrai. Mais c'est aussi un grand paysage ouvert sur l'amour et la conservation de la flore québécoise... qui continue d'en avoir besoin.

Il faut renouveler mon adhésion... youppii! Ça veut dire que ça continue. Que des personnes désirent agir. Ça veut dire que j'ai l'occasion de les appuyer. Je n'y manquerai certainement pas! ♦

De la patience en iris

En ce qui a trait au dossier de l'iris versicolore j'aimerais vous apporter certains renseignements quant aux gestes posés par le gouvernement québécois.

Vous vous rappellerez qu'au printemps dernier, votre conseil d'administration vous avait demandé d'expédier au ministre responsable du dossier, Monsieur Robert Perreault, des cartes l'enjoignant d'adopter à la fin juin 1999 un projet de loi établissant l'iris versicolore comme fleur emblématique du Québec.

Malheureusement, le projet de loi n'a pas été adopté avant la fin de la session parlementaire. Toutefois, le ministre Perreault a déposé le projet de loi 49 en ce sens devant les députés de l'Assemblée nationale le 11 mai dernier.

Ce projet de loi a franchi quelques étapes avant son adoption. En effet, le 1^{er} juin 1999, les membres de la commission parlementaire de la Culture ont procédé à l'étude détaillée article par article et finalement, le 10 juin dernier, le rapport de commission ainsi que sa prise en considération ont été déposés devant les membres de l'Assemblée nationale.

Depuis ce temps, une conseillère politique du cabinet du ministre Perreault m'a informé que le projet de loi 49 serait adopté cet automne au cours des travaux de l'Assemblée nationale qui débuteront le 19 octobre, sans que tout le processus du printemps dernier reprenne.

Donc, il reste l'adoption finale du projet de loi.

C'est à suivre! ▲

Célyne Lafrance est responsable du dossier de l'iris versicolore pour FloraQuebeca

Pour un grand parc de conservation sur l'île d'Anticosti

par Patrick Nantel

En mai dernier, je déposais, au nom de FloraQuebeca, le mémoire suivant devant la commission chargée d'entendre les citoyens au sujet du projet de création du parc provincial de la Rivière-Vauréal, sur l'île d'Anticosti. Au moment où vous lirez ces lignes, la consultation publique sera terminée.

Depuis sa fondation, en mars 1996, notre association regroupe quelques centaines de botanistes et d'horticulteurs, autant professionnels qu'amateurs, ainsi que des amateurs de la nature, tous inquiets de voir se dégrader ou disparaître des habitats naturels du Québec. Notre association s'inquiète particulièrement du devenir des habitats riches en plantes rares au Québec, tels que ceux présents autour du golfe du Saint-Laurent. FloraQuebeca reçoit donc comme une excellente nouvelle, l'annonce de la création prochaine du parc de la Rivière-Vauréal, sur l'île d'Anticosti, une région riche en plantes rares, menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées.

Nous pensons qu'un grand parc de conservation dans cette région contribuera de façon significative à protéger et à valoriser des milieux naturels et les espèces vivantes indigènes qu'ils abritent. Leur protection nous paraît nécessaire en raison de leur caractère unique, de leur valeur scientifique, patrimoniale et éducative. Elle nous paraît urgente aussi, parce que le Québec accuse un retard par rapport à ses engagements en matière d'espaces protégés.

Le projet de parc, tel que décrit dans le dépliant «Parc de la Rivière-Vauréal, joyau d'une île mystérieuse», nous paraît très intéressant. Parce que la création d'espaces protégés représente souvent le moyen le plus efficace de protéger la flore et la faune menacées ou vulnérables, FloraQuebeca appuie le projet de parc de la Rivière-Vauréal. Nous considérons sa constitution urgente, compte tenu de la très faible superficie qu'occupent actuellement les espaces naturels au Québec, ainsi que des menaces qui pèsent sur leur devenir.

Des lacunes importantes

Cependant, nous aimerions attirer l'attention du ministre responsable sur deux points que nous jugeons des lacunes importantes concernant les limites proposées:

1. Le projet exclut au moins deux éléments extrêmement intéressants du point de vue de la flore ou de la géologie, alors qu'ils se trouvent tout près des limites proposées;
2. Le projet inclut le canyon de la rivière Chicotte sans toutefois protéger le bassin versant de cette rivière.

Canyon de la rivière Observation

Le canyon de la rivière Observation présente beaucoup d'intérêts des points de vue de la flore et de la géologie, mais l'actuel projet de parc l'exclut. En ce qui concerne la flore, un inventaire de quelques secteurs du projet de parc recensa dans ce canyon 11 stations de plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (Dignard, 1996). L'auteur de cet inventaire remarque:

«(le canyon de la rivière Observation) ... héberge la plus importante population d'*Hedysarum boreale* subsp. *mackenziei* de l'île d'Anticosti et plusieurs stations d'*Arnica lonchophylla* subsp. *lonchophylla* et de *Gymnocarpium robertianum*. Le bras sud-est du canyon ainsi que le cours inférieur de la rivière n'ont pas été visités mais offrent également un potentiel élevé pour la présence d'espèces rares.»

Plus loin, il recommande:

«Qu'on analyse la possibilité d'inclure dans les limites du parc le canyon de la rivière Observation, son bras sud-est et, éventuellement le reste de la rivière en aval du canyon et d'accorder à ce secteur un zonage de préservation».

À noter que l'*Hedysarum boreale* subsp. *mackenziei*, une plante des graviers et talus d'éboulis de milieu calcaire, présente seulement au Nouveau-Québec et à Anticosti, ne se trouve qu'en deux localités sur toute l'île d'Anticosti. À notre connaissance, cette plante n'est protégée dans aucun parc ou réserve écologique du Québec. Quant à l'*Arnica lonchophylla* ssp. *lonchophylla*, une plante des graviers, corniches et escarpements calcaires, elle n'est actuellement protégée que dans le parc national de Forillon. Enfin, le *Gymnocarpium robertianum*, une délicate fougère des milieux calcaires, sporadique au Québec, n'est protégée que dans la réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan. Bien que présentes dans le projet de parc, ces trois plantes sont dans une situation des plus précaires; inclure dans un parc de conservation le plus grand nombre possible de leurs populations ne peut que contribuer à leur pérennité.

Caverne de la Patate

Le second élément intéressant mais exclu du projet actuel de parc est un phénomène géologique à la fois représentatif de l'île d'Anticosti et remarquable: la caverne de la Patate. Située non loin du projet de parc, cette caverne est à ce point remarquable qu'elle apparaît sur le dépliant «Parc de la Rivière-Vauréal, joyau d'une île mystérieuse». L'inclure en tant qu'aire

satellite à l'aire principale du parc serait une option à considérer. Cela garantirait son accessibilité à long terme, ce qui permettrait sa valorisation et sa conservation dans le cadre des activités de découverte du milieu, principale activité qui attire les visiteurs dans des parcs de conservation.

Canyon de la rivière Chicotte: sans protection complète

Le projet actuel du parc inclut le canyon de la rivière Chicotte. Cependant, seul le canyon ferait l'objet d'une protection. Le reste du bassin de drainage de la rivière demeurerait entièrement sous permis d'exploration gazière et pétrolière. Or, ce bassin, tout comme le reste de l'île, repose sur une formation géologique très poreuse et donc particulièrement sensible à l'introduction de sédiments et de polluants divers, que toute activité minière est susceptible de produire. Ainsi, sans protection de la portion supérieure du bassin versant de la rivière, l'intégrité écologique de son canyon pourrait être menacée, comme pourrait l'être la qualité, en aval du canyon, des frayères et des platiers.

Par ailleurs, la représentation des différents milieux doit être assurée par la protection d'une superficie suffisante de chacun. Or, les hauts plateaux, situés entre 250 et 300 m d'altitude, s'avèrent sous représentés dans l'actuel projet de parc et ces plateaux se trouvent principalement dans le bassin versant de la rivière Chicotte.

Des engagements à respecter

Enfin, tous reconnaissent la faible proportion du territoire que couvre au Québec le réseau des espaces protégés (au sens de l'Union mondiale pour la conservation de la nature), plus

particulièrement dans la vaste zone de la forêt boréale. Alors que les pays du monde allouent en espaces protégés un peu plus de 8 % de leur superficie en moyenne, le Québec en alloue moins de 4 %. En 1998, pour ses efforts et réalisations en matière de protection d'espaces naturels terrestres, le Québec fit mauvaise figure, obtenant la cote la plus basse (F) du Fonds mondial pour la Nature — Canada.

Les parcs de conservation sont pourtant de plus en plus appelés à jouer un rôle important dans le développement économique des régions, en diversifiant les modes d'utilisation du territoire. Alors que la presque totalité de l'île d'Anticosti est actuellement allouée à une forme ou une autre de prélèvement de ressources naturelles (pêche, chasse, coupes forestières, etc.), la création d'un parc de conservation centré sur la rivière Vauréal consacrerait la vocation écotouristique du secteur.

Réviser les limites du parc

Remédier aux lacunes que ce mémoire identifie demande que les limites proposées du parc soient révisées de façon à inclure le canyon de la rivière Observation, la caverne de la Patate et au moins la portion supérieure du bassin versant de la rivière Chicotte. Ces inclusions nous paraissent essentielles pour que le parc de la Rivière-Vauréal devienne un parc de conservation à la mesure des «joyaux» et des «mystères» qu'il renferme.

Référence citée

Dignard, N. 1996. Les plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables de quelques secteurs du projet de parc de la Rivière-Vauréal, île d'Anticosti, Québec. Ministère des Ressources naturelles, Direction de la recherche forestière, Herbar du Québec. 78 p. + annexes. *

♦ ♦ ♦

En bref du ministère de l'Environnement

par *François Boudreau*

Le MEF n'existe plus depuis novembre 1998; le MENVIQ n'existe plus depuis 1994. Comme je l'indiquais dans le dernier numéro de *FloraQuebeca*, le ministère de l'Environnement conserve les mêmes responsabilités et mandats qu'il avait avant la création du MEF.

La FAPAQ...

En début septembre, le Conseil des ministres a procédé à l'entrée en vigueur des principales dispositions de la Loi sur la Société de la faune et des parcs du Québec, loi qui fut adoptée par l'Assemblée nationale en juin dernier. Celle-ci prévoit la création du nouvel organisme désigné par l'acronyme FAPAQ. Cette société, dirigée par un conseil d'administration formé de représentants et de représentantes du milieu,

acquiert la responsabilité des activités liées à la faune et aux parcs. Ce nouvel organisme a pour mission, dans une perspective de développement durable, de s'assurer de la conservation et de la mise en valeur de la faune, ainsi que du développement et de la gestion des parcs.

Le Conseil des ministres a nommé monsieur André Magny au poste de Président-directeur général (monsieur Magny occupait au cours des dernières années les postes de sous-ministre au MLCP puis PDG de la SÉPAQ), monsieur George Arseneault à la vice-présidence secteur faune (monsieur Arseneault était sous-ministre adjoint à la Direction générale du patrimoine faunique et naturel du MEF) et madame Claudette Blais à la vice-présidence secteur parcs (madame Blais était directrice à la Direc-

tion des territoires fauniques, de la réglementation et des permis au MEF). Madame Nathalie Zinger, directrice-Québec pour le Fonds mondial pour la nature figure parmi les neuf administrateurs et administratrices de la FAPAQ.

Des honneurs pour Léopold Gaudreau

Le 19 avril dernier, la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada, en collaboration avec la Fondation de la faune du Québec, honorait Léopold Gaudreau, directeur à la conservation et au patrimoine écologique du ministère de l'Environnement, pour son engagement à la conservation de la nature.

La cérémonie se déroulait à l'Observatoire de la Capitale en présence du ministre de l'Environnement, de représentants du milieu de la faune et bien sûr de plusieurs membres du personnel du ministère. Elle faisait suite à la chronique «Gens d'action» du *Naturaliste canadien*, 123 (1) : 3-4, consacré à la carrière de Léopold Gaudreau.

Plusieurs personnes ont rendu un vibrant hommage à Léopold pour son enthousiasme, son engagement, son dévouement et sa compétence illustrées par ses réalisations dans le domaine de la conservation.

Un Rendez-vous botanique réussi...

La 6^e édition du Rendez-vous botanique a permis à 70 botanistes et bénévoles dans le domaine de la conservation de parcourir les alvars, le long de la rivière des Outaouais, entre Aylmer et Bristol. Un article sur cette activité paraîtra dans le numéro de décembre de la revue *Quatre-Temps*. L'événement fut bien couvert par la presse régionale. Pour obtenir une copie de la revue de presse préparée par le ministère de l'Environnement, vous pouvez communiquer avec madame Paule Delisle à la Direction de la conservation et du patrimoine écologique au numéro (418) 521-3907, poste 4768. *

Où Kohlmeister a-t-il récolté au Labrador?

par Jacques Cayouette

Vous ne trouverez rien d'autre ailleurs sur ce sujet. Jamais personne ne s'est prononcé sur une question aussi complexe et fertile en difficultés et pour laquelle les indices sont plutôt minces et dispersés au travers d'un grand nombre de sources souvent peu accessibles. Par contre, c'est en plein le genre de problème qui m'intéresse et me passionne. Malgré tout, après des années de recherches sur la question il me reste encore plusieurs réponses à trouver. La présente chronique est écrite souvent au conditionnel et le verbe «semblerait» est utilisé à profusion.

Pour bien suivre le fil de cet essai sur la localisation des récoltes de Kohlmeister au Labrador, on voudra bien se référer aux deux chroniques précédentes pour l'information sur ce naturaliste morave et sur ses associés botanistes^{1,2}.

Difficultés

Comme c'était courant au début des années 1800, bien peu de renseignements apparaissent sur les spécimens d'herbier et ceux de Kohlmeister ne font pas exception: aucune localité ou seulement «Labrador», aucune date, et souvent même aucun nom de récolteur. S'il y a un nom c'est soit celui de Kohlmeister, ou le plus souvent, celui de l'intermédiaire qui a acquis le spécimen, ou bien celui du propriétaire de l'herbier par lequel le spécimen a transité.

On ne sait pas toujours non plus à quel moment tel botaniste a reçu le spécimen du missionnaire ou d'un intermédiaire. Les spécimens ont pu être distribués aux botanistes peu de temps après leur récolte ou bien sous forme de collections amassées et cédées plus tard. Un tel décalage fait perdre l'indice d'une localisation précise de la récolte. Pour bien faire, il aurait fallu retracer le plus grand nombre possible de récoltes de Kohlmeister, ce qui n'a pas été le cas.

Il est difficile aussi de connaître toutes les sources et les archives sur le missionnaire, les interné-

diaires et les botanistes associés. Parfois, elles n'existent pas, ou elles sont introuvables. Celles des missionnaires auxquelles j'ai eu accès renferment peu ou pas d'éléments de botanique.

Pour ce qui est des mentions anciennes dans les flores (Schrunk 1818, par exemple), on ne sait pas toujours à quoi correspond tel ou tel nom de plante, comme *Avena squarrosa* n. sp. (*Trisetum*?) ou *Crataegus coccinea* (Sorbis?), par exemple. Il faudrait consulter l'Herbier de Munich. Les trois localités où a séjourné Kohlmeister au Labrador sont, du sud au nord, Hopedale (55°30'N - 60°15'O), Nain (56°30'N - 61°45'O) et Okak (57°40'N - 62°00'O); elles sont toutes situées dans la zone boréale et ne sont séparées en tout que de 260 km. Ce n'est pas toujours suffisant pour que les flores y soient très distinctes.

D'autre part, même si Kohlmeister était un excellent naturaliste, il n'avait pas la compétence ni les connaissances d'un Marcel Blondeau ou d'un Jean Deshayes, par exemple, pour détecter le 5% ou le 10% de la flore qui est particulier à chaque endroit. Kohlmeister a moins récolté de Poacées et de Cypéracées parmi lesquelles figurent souvent des espèces localisées et indicatrices comme *Carex adelostoma* ou *C. lapponica*, par exemple. Enfin, il faut déplorer une connaissance de la flore du Labrador moins complète et moins détaillée que celle du Nunavut.

Repères

Malgré tout, un certain nombre de renseignements utiles et précieux nous sont connus. Plusieurs informations temporelles sont disponibles: date de publication des spécimens peu de temps après leur récolte, date de leur acquisition par un particulier, dates et événements tirés des biographies des botanistes (voyages, décès, etc.), dates des séjours et des déplacements de Kohlmeister au Labrador et ailleurs, dates des échanges de collections, etc.

En général, les archives des botanistes sont mieux connues, et parfois une partie de leur correspondance est publiée. On y décèle les affinités entre les personnages, leurs échanges de spécimens et les noms de leurs fournisseurs. Un nom de personne sur une récolte demeure un indice précieux, son écriture également si on la connaît.

Malgré le rapprochement relatif des trois localités au Labrador, il a été possible, grâce aux connaissances actuelles sur la phytogéographie, d'identifier certaines espèces indicatrices du genre «pas plus au sud qu'Okak» ou «pas plus au nord que Hopedale», et même des es-

pèces qui ne se trouveraient que dans la portion septentrionale du Labrador ou dans la baie d'Ungava.

Avant 1810

Durant cette période, Kohlmeister a résidé à deux localités différentes au Labrador, Okak de 1790 à 1802, et Hopedale de 1802 à 1806. En 1806, il se rend en Europe, ayant droit comme certains «chanceux» à une sorte d'année sabbatique, mais il se fait prendre par des problèmes d'embargo maritime. Les guerres napoléoniennes l'empêchent de revenir au Labrador avant 1810.

Lorsque le botaniste allemand Pallas mentionne en 1800 qu'il a reçu de Schreber une récolte d'*Oxytropis campestris* du Labrador, on assume qu'elle provient de Kohlmeister, un associé de Schreber, et qu'elle vient d'Okak. Hurlock, un officier de l'église morave qui a reçu plusieurs spécimens de Kohlmeister, décède en 1801. Il semble assez évident que le matériel en sa possession proviendrait d'Okak.

Pursh a examiné l'Herbier Hurlock en 1812-1813 à Londres et y a décrit *Artemisia spithamea* (= *A. campestris* subsp. *borealis*). Ce syntype, maintenant à l'Herbier de Philadelphie (PH), viendrait donc d'Okak. Les autres espèces retracées de la collection de Hurlock sont compatibles avec leur répartition actuelle, connue à cet endroit.

En 1808, le botaniste anglais Lambert acquiert l'Herbier de Pallas récemment décédé, qui comprenait sans doute les plantes du Labrador fournies par Schreber avant 1800. Si ce sont des récoltes de Kohlmeister, elles proviennent d'Okak. Dans l'Herbier Lambert, Pursh observe un *Epilobium tetrapetalum* de Pallas qui vient du Labrador (= *E. latifolium*).

Jusque là, ça va assez bien. Par la suite, les choses commencent à se compliquer. Schreber, qui a acquis plusieurs récoltes de Kohlmeister, décède en 1810 et c'est Schrank qui les publiera dans sa flore de 1818. On y trouve sûrement des plantes d'Okak, mais c'est possible que Kohlmeister ait fait parvenir à Schreber certaines cueillettes de Hopedale entre 1802 et 1806. En consultant la flore de Schrank, on peut isoler de rares espèces indicatrices d'exclusivité à Okak ou à Hopedale.

D'après mes données, *Gentiana nivalis* viendrait plutôt d'Okak. L'identité d'*Angelica archangelica* n'est pas claire; s'il s'agit d'*Angelica lucida*, sa limite nordique se situerait à Hopedale; si c'est *Ligusticum scoticum*, on en trouve jusqu'à Okak; si c'est *Heracleum*, on ne peut le préciser, les données sur sa répartition au Labrador me

semblent incomplètes. Ainsi, on peut seulement affirmer qu'un certain nombre de plantes de la flore de Schrank semblent provenir d'Okak.

Après 1810

Kohlmeister est de retour au Labrador en 1810 et, l'année suivante, il fait son voyage dans la baie d'Ungava en passant par le nord de la péninsule du Labrador¹.

Il y a récolté des plantes et son compagnon Knoch rapporte à Londres, à l'automne 1811, le journal de leur voyage au révérend Christian Ignatius Latrobe, qui le publiera en 1814. Knoch apporte avec lui des échantillons de roches et de minéraux, et peut-être même des plantes qui compléteront la collection des quartiers généraux moraves d'Angleterre. Kohlmeister occupera la mission de Hopedale de 1811 à 1818 ; en 1816 et en 1818, il fera deux voyages au site de la future station de Hebron, localisée un peu plus au nord qu'Okak.

Finalement, de 1818 à 1824, il sera cantonné à Nain et occupera la fonction de surintendant des missions moraves au Labrador ; il sera amené à voyager d'une mission à l'autre. En 1824, il se retire en Europe.

Du début de l'année 1812 jusqu'en juillet 1813, Pursh examine plusieurs lots de récoltes de Kohlmeister à Londres, pour sa flore d'Amérique du Nord. Il y a l'Herbier de Hurlock dont les plantes viennent d'Okak. Quant à la collection de Dickson, on ne sait pas comment ni quand elle a été constituée.

En principe, elle pourrait comprendre des plantes d'Okak, de Hopedale et du voyage Labrador-Ungava de 1811. Par exemple, des espèces comme *Erigeron humilis*, *Lychnis alpina* et *Saxifraga nivalis* ne semblent pas se trouver au sud d'Okak, tandis que la nouvelle espèce décrite par Pursh, *Potentilla emarginata*, maintenant placée en synonymie de *P. nana*, est plus arctique et se rencontre plutôt au nord du 59°N. C'est peut-être au cours du voyage de 1811 que cette potentilla a été récoltée. Parmi les autres exemples de l'Herbier Dickson, aucune espèce ne semble exclusive à Hopedale.

Henry Steinhauer, une source importante

Originaire du pays de Galles, Henry Steinhauer est un pasteur morave féru de sciences naturelles et de géologie. Dans une lettre de Kohlmeister d'Okak au révérend Latrobe, datée du 20 août 1814, il y est question de Steinhauer. Même si je n'ai pas le texte complet de la lettre ni sa traduction, elle établit clairement le fait que Kohlmeister connaissait Henry Steinhauer.

Lorsque ce dernier publie un article sur la géologie du Labrador en 1814², il a examiné les roches et minéraux recueillis, entre autres lors de l'expédition de 1811, en Ungava. Il mentionne aussi que les missionnaires ont consti-

tué un important herbier de plantes du Labrador. On peut penser qu'il a examiné des spécimens de Kohlmeister aux mains du révérend Latrobe et qu'il en a peut-être reçu à ce moment-là.

Henry s'amène en Amérique en 1815, probablement avec une collection de Kohlmeister dans ses bagages. À mon avis, c'est lui qui alimente en bonne partie les botanistes Schweinitz, Collins, Durand, et peut-être même Leconte, en plantes de Kohlmeister. Dans son Catalogue inédit des contributeurs de son herbier, Schweinitz mentionne Henry comme un de ses fournisseurs en plantes du Labrador. Le nom de Steinhauer apparaît régulièrement sur les spécimens du Labrador dans l'Herbier Schweinitz à PH ; même chose pour l'Herbier Collins. On sait que, dès 1817, Henry et Collins correspondaient³. L'Herbier Collins a abouti successivement chez Rafinesque et Durand, et les spécimens ont été éparpillés un peu partout par la suite (P, PH, GH, NY, etc.). Rafinesque a décrit plusieurs espèces nouvelles à partir de cette source de récoltes de Kohlmeister. Il est possible aussi que Leconte ait reçu des plantes de Kohlmeister par l'entremise d'Henry Steinhauer, mais je n'ai pas pu l'établir.

Un cas plus difficile à régler est celui de Durand qui mentionne qu'il aurait reçu des plantes de Kohlmeister du « Rev. Steinhauer ». Le botaniste Pringle prétend qu'il s'agit plutôt du jeune frère de Henry, Daniel, arrivé en Amérique en 1818 à l'annonce de la maladie de son frère qui cédera quelques mois plus tard. Même si Daniel est lui aussi botaniste, qu'il a entretenu les mêmes liens que son frère avec Collins, Schweinitz et les autres⁴, et qu'il a enseigné dans les écoles moraves, quand il est question du « Rev. Steinhauer », c'est de Henry dont il s'agit ; c'est lui le pasteur morave. Durand, jeune pharmacien français et retraité récent des armées de Napoléon, après la défaite de Waterloo, n'arrive en Amérique qu'en 1825, soit sept ans après le décès de Henry. Il est possible alors que les plantes de Kohlmeister lui aient été remises par l'entremise de Daniel Steinhauer.

Quand on examine toutes les plantes de Kohlmeister fournies par Henry Steinhauer, il faut déduire qu'elles proviendraient d'Okak, de Hopedale ou du voyage en Ungava. Henry les aurait reçues avant 1818, plus probablement avant sa venue en Amérique en 1815. On remarque certaines espèces qui ne se rencontrent pas (ou peu) au sud d'Okak sur la côte, comme *Harrimanella hypnoides* (Steinhauer - PH) ; d'autres, plus arctiques, comme *Potentilla nana* (Collins, Rafinesque ; Durand - P), *Silene fuscata* n. sp. de Rafinesque (= *S. involucreata*), et même une espèce, *Saxifraga hirculus* (Collins - NY), qui n'a été signalée que récemment au Labrador dans la région de Killiney, mais qui est présente toutefois dans la baie d'Ungava.

D'autre part, une espèce nouvelle décrite par Rafinesque, *Potentilla flexuosa*, semble corres-

pondre à *P. norvegica*. S'il s'agit vraiment de cette espèce, elle ne croîtrait pas plus au nord que Hopedale. Ainsi, le matériel fourni par Steinhauer semble provenir de plusieurs sites visités par Kohlmeister (Hopedale, Okak, le nord du Labrador et la baie d'Ungava). Les autres espèces sont bien connues de ces régions.

Les collections de Schweinitz

Schweinitz a reçu des plantes de Kohlmeister d'au moins trois sources différentes. On a déjà mentionné le cas de Henry Steinhauer.

Une autre lui a été remise par son ami, l'évêque morave Hüffel, qui arrive en Amérique en 1818 pour s'occuper des communautés du nord des États-Unis. On ne sait pas quand Hüffel a obtenu des récoltes de Kohlmeister, peut-être en Allemagne avant sa venue en Amérique.

Schweinitz parle pour la première fois de Hüffel en 1822 dans une lettre à Torrey et il décrit la même année *Viola punctata* du Labrador, à partir d'un spécimen de Hüffel. On présume que cette récolte et les autres viendraient d'Okak, de Hopedale et du voyage en Ungava. Trois espèces fournies par Hüffel ont une répartition très significative : *Ranunculus nivalis* (PH) et *Carex ustulata* (*atrofusca*) (Torrey & Schweinitz, *Carex*) sont nettement arctiques et proviendraient du voyage en Ungava, et peut-être aussi le *Carex bicolor* qui, lui, ne se trouverait pas au Labrador, mais à la baie d'Ungava.

Une autre entrée au Catalogue des contributeurs de l'Herbier Schweinitz indique Kohlmeister lui-même. On ne sait pas à quel moment Schweinitz aurait reçu cette collection. C'est peut-être au moment où Kohlmeister retournerait en Europe pour de bon, en 1824.

Est-ce un hasard si l'entrée no 63 au catalogue, celle de Kohlmeister, voisine celle de Madame Ann Mary Perceval (66) de Québec, qui a fourni des récoltes à Schweinitz vers 1825? Parmi ces

Consignes aux auteurs

Transmettre les manuscrits par courrier électronique: documents annexés — de préférence en Word6. Seuls des textes très courts seront reçus par télécopie.

Les textes courts ont plus de chances d'être publiés. À titre indicatif: colonne étroite: 1600 caractères (250 mots), colonne large: 2300 caractères (350 mots).

Nous ne soumettons des épreuves qu'en cas de corrections substantielles de notre part.

Formatage-Typographie

Nous devons défaire tout formatage (gras, souligné, retrait). S'en tenir au minimum:

- Titres et sous-titres: précéder d'une marque de paragraphe supplémentaire. Ailleurs: marques de paragraphe simple.

- Italique: seulement aux noms latins et aux signes de ponctuation et parenthèses qui leur sont immédiatement accolés. Utiliser l'italique aussi pour les titres de publications, de lois, etc.

- Vraies apostrophes: ' (et non le symbole des minutes'); guillemets français «et» (non "et"), absence d'espace entre le mot et les guillemets.

- Aucune espace avant un signe de ponctuation. Une seule espace après un signe de ponctuation. Une espace insécable avant %, \$ et les symboles de mesures.

Noms de plantes

Nom français seulement, sauf s'il diffère trop du nom latin et qu'il y a risque de confusion. Ajouter alors le nom latin. Utiliser les noms de Fleurbec ou de Marie-Victorin. Tous les noms français de genre et les épithètes spécifiques commenceront par une minuscule (voir FloraQuebeca (2):10 et (3):6-8).

Noms des plantes désignées ou susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables: utiliser les noms adoptés dans Noms français de 229 espèces. Si l'espèce n'y figure pas, utiliser le nom latin adopté par Lavoie, 1992. ▲

mentions au catalogue figurent *Cassiope tetragona*, une espèce arctique mais tout de même présente à Okak, et un «*Alopecurus antarcticus*», un peu difficile à interpréter; s'il s'agit d'*Alopecurus borealis*, c'est une espèce arctique présente, en tout cas, au nord du Labrador.

Par contre, le *Listera cordata* de l'Herbier Schweinitz ne se trouverait pas plus au nord que Nain. Une autre mention est spécifiée «*Aspidium dentatum*, Ungava», peut-être *Cystopteris fragilis*. S'agirait-il d'une récolte faite lors du voyage de 1811?

Les mentions les plus tardives

Le révérend Latrobe et son fils Peter ont amassé une collection de récoltes de Kohlmeister depuis une période indéterminée jusqu'au moins en 1824, lors de la retraite du missionnaire. Elle est prêtée à Hooker, en 1831, qui a déjà commencé la publication de sa flore nord-américaine. On ne connaît pas le sort de cet herbier. Parmi les espèces citées par Hooker, trois sont indicatrices d'une provenance nordique (Okak et plus au nord): *Cassiope tetragona*, *Erigeron humilis* et *Potentilla nana*.

Hooker a également utilisé une collection de son ami Davidson, obtenue en 1832, mais on ne sait rien du moment de sa constitution. On pourra toujours vérifier à l'Herbier de Kew et y rechercher des espèces indicatrices parmi ce lot. Et il reste bien d'autres collections de Kohlmeister à étudier et à découvrir.

En conclusion

Il a tout de même été possible d'établir que plusieurs des récoltes de Kohlmeister pouvaient venir d'une localité assez précise au Labrador comme Okak ou plus générale

comme le nord de la péninsule et même la baie d'Ungava. Il y en aurait aussi de Hopedale, mais on ne le sait pas pour Nain. On peut penser que lors du voyage de 1811, Kohlmeister aura été sélectif dans ses récoltes et qu'il n'aurait cueilli que ce qu'il ne connaissait pas, ne voulant pas s'embarrasser d'espèces qu'il pouvait trouver aux abords des missions.

Il faut être prudent, toutefois. Il a pu y avoir des erreurs d'étiquetage sur certains spécimens ayant transité par Rafinesque et Durand. En l'absence de spécimens authentiques, les mentions publiées ou signalées dans des catalogues sont parfois difficiles à établir, et j'ai bien pu me tromper. Enfin, si une récolte du Labrador contemporaine de Kohlmeister ne porte pas son nom ni celui d'un intermédiaire habituel, elle pourrait avoir été récoltée par un autre missionnaire.

En effet, sept autres moraves connus pour avoir récolté des spécimens au Labrador pour des botanistes européens, surtout à partir de 1830, sont déjà sur place entre 1811 et 1824. Il s'agit des frères Beck, Glitsch, Henn, Herzberg, Krauss, Lundberg et Mentzel. On pourrait écrire tout un livre là-dessus, car il y en a eu plusieurs autres comme ça jusqu'en 1945!

Références

1. Cayouette, J. 1998. Kohlmeister et Knock, deux moraves en Ungava, en 1811. — FloraQuebeca, 3, (3): 7-8.
2. Cayouette, J. 1999. Kohlmeister et ses associés botanistes. — FloraQuebeca A, (1): 6-7.
3. Steinhauer, H. 1814. Notice relative to the geology of the coast of Labrador. — Transactions of the Geological Society of London, 7: 488-494.
4. Stuckey, R. L. 1967. Daniel Steinhauer, early Ohio plant collector, and his correspondence with the botanist Schweinitz. — Bartonia, 36: 1-24. ▲

FORMULAIRE D'ADHÉSION

1^{er} janvier au 31 décembre 2000
RETOURNEZ À:

FLORAQUEBECA
445, RUE DU PORTAGE
MONT-LAURIER, QC J9L 2A1

Nouveau membre ☐ Renouvellement ☐ n° de membre:

Nom Prénom
Adresse App.
Ville Prov. Code postal
Téléphone (.....) Télécopieur (.....)
Courriel Mss ou PC Date de naissance

J'aime les plantes sauvages ☐ Je les connais bien ☐ Je gagne ma vie en horticulture ☐ en botanique ☐

Type de cotisation: Individu ou société* 15 \$ ☐ Familiale* 20 \$ ☐ Don:

* Indiquer le nom du représentant de la société:

* Cotisation familiale: Indiquez le nom du conjoint, ainsi que le nom et l'âge des enfants de moins de 18 ans

Conjoint
Enfant /âge Enfant /âge

J'aimerais participer comme bénévole aux activités des comités suivants:

☐ Bulletin ☐ Commerce horticole de plantes indigènes ☐ Conseil d'administration
☐ Flore Québécoise ☐ Répertoire de botanistes ☐ Représentation lors d'exposition

Le programme SEM'AIL, un coup de pouce pour l'ail des bois.

Les amis de l'ail des bois seront heureux d'apprendre qu'un programme public d'ensemencement démarre actuellement au Québec.

Depuis 1994, une équipe de biologistes travaille au Biodôme de Montréal, à la mise sur pied d'une stratégie de conservation pour cette espèce vulnérable. Les observations faites en milieu naturel sont alarmantes; on estime qu'une population d'ail des bois sur quatre au Québec serait actuellement disparue ou menacée de disparition. Bien que la loi sur les espèces menacées ou vulnérables interdise désormais le commerce et limite la cueillette à des fins de consommation personnelle, plusieurs régions ont été sévèrement affectées par les cueillettes abusives des 20 dernières années.

Le programme SEM'AIL représente une action concrète de sensibilisation et d'éducation du public. Il permet également aux gens possédant un boisé adéquat de s'impliquer dans la restauration de l'espèce, en semant de l'ail des bois chez eux. Deux cents propriétaires sont donc recherchés dans les quatre régions les plus affectées par le déclin: l'Outaouais, les Laurentides, Lanaudière et la Montérégie.

Au printemps 2000, les candidats sélectionnés se verront remettre des graines provenant de leur région, pour semer dans leur boisé. Ces semeurs devront toutefois s'engager à effectuer un décompte annuel des semis levés pour une période de cinq ans. Nous pourrions ainsi évaluer le succès du programme et diffuser les résultats.

Nous invitons les personnes intéressées à remplir le fiche d'inscription ci-jointe et nous la faire parvenir au Biodôme de Montréal, d'ici le 1^{er} décembre 1999. ♦

programme sem'ail

PROGRAMME D'ENSEMENCEMENT D'AIL DES BOIS

FEUILLET D'INSCRIPTION

Nom: _____
 Adresse: _____
 Téléphone jour: () _____
 Téléphone soir: () _____
 Télécopie: () _____
 Courriel: _____
 Région: Montérégie _____ Laurentides _____ Outaouais _____
 Êtes-vous propriétaire du boisé proposé pour l'ensemencement? _____
 Localité du boisé proposé (municipalité, rang, numéro de lot): _____
 Utilisation actuelle du boisé: _____
 Avez-vous de l'ail des bois dans ce boisé? _____
 Topographie dominante: _____
 Type de forêt: _____
 Espèces d'arbres plus courantes: _____
 Plantes communes dans le sous-bois: _____
 Site rocheux: non _____ un peu _____ très _____
 Site humide: non _____ un peu _____ très _____
 Autres observations: _____
 Faire parvenir à: _____
 Programme SEM'AIL, Biodôme de Montréal, 4777, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, (Québec) H1V 1B3
 Téléc. : (514) 868-3065 Tél. : (514) 868-3272 courriel : rds.biodome@ville.montreal.qc.ca

BIODÔME
DE MONTRÉAL